



LA TÉLÉASSISTANCE DANS LA SOMME

Vivre en sécurité à domicile

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

www.somme.fr

Téléassistance

sécuriser et rassurer

24h sur 24 et 7 jours sur 7, la téléassistance vous apporte une aide en cas d'urgence et une écoute bienveillante. Un dispositif simple et sécurisant pour les personnes en perte d'autonomie et leur famille.

Qui peut en bénéficier ?

- ➔ les Samariens de plus de 60 ans
- ➔ les Samariens handicapés ayant une reconnaissance de la Commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), sans condition d'âge.

Comment l'utiliser ?

Une simple pression sur une télécommande, portée autour du cou ou du poignet, déclenche un appel à distance. Selon votre situation, un opérateur peut alerter immédiatement :

- ➔ une personne que vous avez désignée à l'avance (famille, ami, voisin...)
- ➔ votre médecin traitant
- ➔ les secours d'urgence



BON À SAVOIR

Besoin de parler ? Il vous suffit d'appuyer sur le bouton de votre télécommande et de préciser à l'opérateur que vous souhaitez entrer en contact avec un psychologue. Ce dernier vous rappellera dans les meilleurs délais.

CE SERVICE D'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE EST GRATUIT.



Combien ça coûte ?

Le prix mensuel de base (tout public) s'élève à 7,20€ par mois*. Le tarif peut varier selon votre situation personnelle et selon vos ressources. Sous certaines conditions, une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 50% des sommes payées pour la téléassistance, peut également vous être accordée.

À noter

Le service de la téléassistance est gratuit pour certains bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou de l'aide ménagère départementale.

**Tarif donné à titre indicatif en 2024.*



À QUI FAIRE LA DEMANDE ?

La Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées est votre interlocuteur privilégié.

CONTACT

**Direction de l'Autonomie des personnes âgées
et des personnes handicapées**

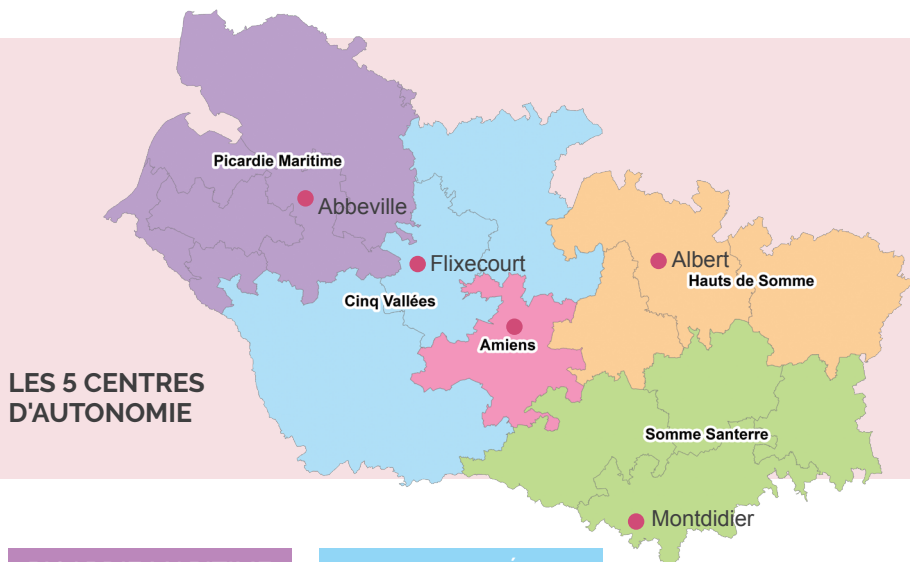
49, boulevard de châteaudun - 80026 Amiens

Tél : 03 22 97 24 83

Courriel : teleassistance@somme.fr

Si vous avez des questions

Le centre autonomie de votre lieu de résidence peut également répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.



PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE
Tél. : 03 22 97 21 26

CINQ VALLÉES

Allée de la Haute borne
ZAC des Hauts de Val de Nièvre
80420 FLIXECOURT
Tél. : 03 22 97 23 74

AMIENS

49 boulevard Châteaudun
80026 Amiens
Tél. : 03 22 97 23 18

HAUTS-DE-SOMME

1 rue du bois le Comte
80300 ALBERT
Tél. : 03 22 97 23 33

SOMME SANTERRE

Chemin du tour de Ville
80500 MONTDIDIER
Tél. : 03 60 03 46 37

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

